

## Compte-rendu de la réunion de la CLDR de Ciney Le 2 mars 2025

Présents :

Serge REMY, Katherine FELIX, André RUSSEL, Charles MOTET, John REISH, Véronique CHILIADE, Laurent SEVRIN, Koenraad HOSTE, Elisa ENGELS, Alain GERARD, Vincent COLLIGNON, Fabrice MARION et Frédéric DEVILLE.

Pour la Commune : Benoit DAVIN et Tania FYALKOWSKI

Pour la FRW : Marjorie COLOT et Florence LOUBRIS

Excusés :

Nadège DUMONT, Marc EMOND, Jean-Pol GASPARD, Joseph JOUANT et Anne PIRSON.

### **1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 27 novembre 2025**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2. Approbation du Rapport Annuel – Programmation à 3 ans**

La CLDR approuve le Rapport Annuel.

Les différents projets susceptibles de bénéficier de subsides en Développement Rural sont présentés aux membres, afin qu'ils puissent donner une orientation pour les trois prochaines années.

Le Collège précise sa volonté d'avancer rapidement et d'introduire une nouvelle convention dans les plus brefs délais, afin d'améliorer le cadre de vie des Cinaciens et de profiter pleinement des subsides offerts dans le cadre du Développement Rural.

Les membres passent ensuite en revue l'ensemble des projets et en discutent. Il est décidé collectivement que la FRW préparera un formulaire Google Forms permettant à chacun de voter pour son Top 3, sur base des échanges qui ont eu lieu autour de chaque Fiche Projet.

Les membres proposent que le vote se limite aux projets subsidiés en Développement Rural, c'est-à-dire ceux qui ne bénéficient pas d'autres sources de financement.

Lien du questionnaire :

<https://docs.google.com/forms/d/1cbuEV5hM28bGFFwpKw1VF9hR12qKT2BxiH11lgycxq0/preview>

## Résumé des discussions :

### **FP 1.3 – Liaisons douces utilitaires**

Cette fiche concerne la liaison douce entre le site du Crahiat et la piscine. Le Collège rappelle qu'il s'agit d'un dossier particulièrement complexe en raison de l'absence d'accord concernant l'expropriation nécessaire. Bien que le Collège souhaite réaliser ce projet, la complexité actuelle du dossier ne permet pas de le porter dans le cadre du PCDR.

Le Collège exprime également la volonté d'intégrer une liaison vers le terrain de tennis.

### **FP 2.8 – Aménagement de la Place Monseu**

Il s'agit d'un projet d'envergure nécessitant une forte volonté politique, notamment en raison de la création d'un parking de délestage. Des esquisses et scénarios ont déjà été élaborés par le passé, mais il est jugé prématuré de se relancer dans un projet d'une telle ampleur actuellement (mieux vaut se pencher dessus dans 1 an ou 2).

Les membres suggèrent d'attendre les résultats du futur Plan Communal de Mobilité (PCM) et d'évaluer l'évolution de la Commune, notamment en lien avec la possible implantation d'un nouvel hôpital, avant d'aller plus loin.

### **FP 3.5 – Rénovation énergétique de la salle Saint-Hubert à Sovet et aménagement de ses abords**

Ce projet est fortement plébiscité par les citoyens ainsi que par les utilisateurs de la salle. Lors d'événements, le carrefour doit actuellement être barré, ce qui pose des problèmes de circulation et de sécurité.

L'aménagement des abords nécessiterait l'intégration du terrain situé en face de la salle, appartenant à un privé. Son acquisition par la Commune serait donc indispensable (sous réserve de l'accord de la propriétaire) pour poursuivre le projet. Dans ce fait, la Commune est donc en discussion avec la personne propriétaire de l'espace concerné.

### **FP 3.12 – Aménagement du cœur de village d'Achêne**

La Commune est en discussion avec la Fabrique d'Église pour obtenir l'usage du terrain adjacent, dans l'objectif d'agrandir l'école et de créer un espace multisport. Cet espace pourrait également constituer un véritable cœur de village, Achêne étant très étendu et ne disposant pas d'un centre clairement identifiable.

La CLDR souligne que la création d'un tel lieu de convivialité serait un atout important, notamment si le nouvel hôpital venait à s'implanter à proximité.

### **FP 3.16 – Création d'un atelier de co-working**

Le projet contribuerait à dynamiser l'emploi local, mais nécessite l'identification préalable d'un lieu adapté. La Commune ne dispose pas actuellement d'un espace répondant à ces besoins.

### **FP 3.18 – Aménagement et verdurisation des zonings d'Achêne et de Biron**

Ce projet est en cours de réflexion et sera réalisé en dehors du cadre des subsides PCDR.

### **FP 3.11 – Rénovation de la salle de basketball de Braibant en maison de village**

La Commune souhaiterait acquérir le terrain voisin afin de bénéficier d'un espace plus vaste pour envisager un aménagement de qualité. Toutefois, le propriétaire ne souhaite plus vendre pour le moment, ce qui bloque l'avancement du projet.

### **FP 2.9 – Aménagement des abords de l'église de Chapois**

Le village pourrait bénéficier d'un espace extérieur convivial permettant d'accueillir ses festivités. Chapois sera prochainement relié à la piste de mobilité douce ; un aménagement qualitatif au centre du village offrirait donc une réelle plus-value pour les habitants, la vie associative locale, le Patro, etc.

La CLDR estime que ce projet présente un fort potentiel pour soutenir le développement d'un petit village.

### **FP 3.14 – Création d'un espace public convivial à Haversin et Projet de rénovation/extension de la salle paroissiale d'Haversin**

Haversin bénéficie d'une jeunesse très dynamique, qui souhaite notamment créer un parking sur l'espace situé à côté du presbytère (voisin de la salle paroissiale) et aménager une liaison sécurisée entre ce parking et l'arrière de la salle. Cet aménagement permettrait d'assurer un accès sécurisé, la voirie actuelle étant très fréquentée et dangereuse.

Par ailleurs, un projet de nouvelle maison de village, basée sur l'ancienne salle du foot, est également évoqué. Celle-ci offrirait un lieu sécurisé et polyvalent pour les jeunes comme pour les autres habitants, particulièrement dans un village appelé à poursuivre sa croissance.

Une réunion pourrait être organisée entre la CLDR et les habitants d'Haversin afin de cerner précisément leurs besoins et attentes.

Il est également question d'un projet de ZACC prévoyant environ 600 nouveaux logements dans le centre du village. Bien que celui-ci ne fasse pas l'unanimité, la future maison de village pourrait en constituer un pôle structurant.

### **FP 3.9 – Création ou rénovation d'équipements récréatifs dans les villages**

Cette fiche permettrait de cibler les villages disposant de peu d'infrastructures récréatives et d'y apporter un aménagement léger mais structurant, afin d'améliorer l'offre dans chaque entité.

#### **3. Etat d'avancement des projets DR**

##### **PCDR 1 :**

**Maison Rurale Polyvalente** : la commune a reçu les offres et les analyses.

**Place de la gare de Braibant** : les travaux commenceront au Printemps 2026.

##### **PCDR 2 :**

**Place de la Fontaine à Ychippe** : la convention faisabilité a été approuvée par la Ministre. Le projet définitif doit être rendu pour décembre 2027.

Une fois l'auteur du projet désigné, une réunion sera organisée avec la CLDR, la FRW, la Commune et les habitants d'Ychippe afin de recueillir leurs besoins et leurs avis. L'objectif est d'assurer que le projet corresponde au mieux à leurs attentes.

#### **4. Création de la Commission Agricole**

**Décembre 2025** : La FRW a rencontré une petite dizaine d'agriculteurs intéressés à participer à la future commission. D'autres agriculteurs se sont également montrés motivés, mais ne souhaitaient pas participer à une rencontre préalable.

**Janvier 2026** : Analyse des rencontres et rédaction d'une synthèse croisant les besoins, difficultés, demandes d'aides, etc.

**Mars 2026** : Réunion entre la FRW, Frédéric Botin et Benoît afin de présenter les résultats de la synthèse et de préparer la mise en place de la Commission.

**Printemps 2026** : Organisation de la première réunion et installation officielle de la Commission.

**2026-2027** : Poursuite des réunions de la Commission et mise en œuvre des actions retenues.

##### **Ce qui ressort des rencontres :**

Les agriculteurs souhaitent améliorer l'image de leur métier et mieux en faire comprendre la réalité, souvent méconnue et parfois difficile. Constatant un manque de respect grandissant,

ils veulent sensibiliser les citoyens à leurs pratiques, expliquer ce qu'ils font, comment ils le font et pourquoi.

Exemples d'actions proposées : organiser des journées portes ouvertes dans les fermes ; créer une mini-ferme sur la place Monseu (le Parc Naturel Cœur de Condroz envisage un tel projet pour fin avril 2026) ; réaliser une carte interactive présentant les différentes exploitations agricoles de la commune, ...

### Propositions des membres de la CLDR

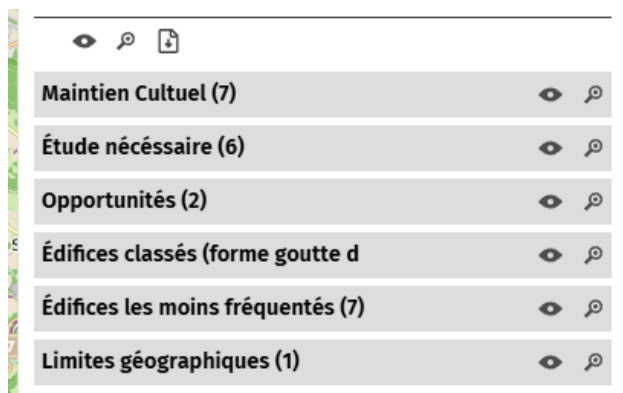
- Créer une carte interactive permettant de localiser les producteurs et de savoir où se procurer chaque type de produit ;
- Mettre à disposition la synthèse afin que les membres de la CLDR puissent proposer des pistes d'actions et des idées de dynamisation.

### 5. Réaffectation des églises

La FRW remercie les membres qui ont participé à l'analyse des différentes églises, travail qui a permis d'établir une fiche d'identité pour chaque édifice et de constituer la carte suivante :

[https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/ciney-edifices-religieux\\_1354062](https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/ciney-edifices-religieux_1354062)

N'oubliez pas de regarder la légende, à gauche en cliquant sur le logo :



Lors de la prochaine réunion de la CLDR, la cellule ATEPA de la FRW viendra présenter des exemples des réaffectations d'églises réalisées ailleurs.

Il est notamment possible de reconfigurer certains lieux de culte en conservant une partie dédiée au culte tout en aménageant un espace partagé pour d'autres usages.

L'objectif sera d'identifier 2-3 édifices potentiels sur lesquels engager un travail plus approfondi travailler (ex : la chapelle St Pierre à Halloy pourrait se prêter à un aménagement).

## **6. GT Biodiversité**

Le GT Biodiversité sera animé par Kick le temps de sa mission afin de ne multiplier les opérateurs. La FRW en reprendra l'animation dans 2 ans.

## **7. Divers**

### **Budget Participatif :**

À la demande du Collège, une phrase sera ajoutée dans le règlement du Budget Participatif stipulant que les porteurs de projets s'engagent à être impliqués de A à Z et à ne pas déléguer l'ensemble du travail à la Commune. À défaut, la Commune pourrait décider d'abandonner le projet.

Cette mesure vise à faciliter la gestion des projets et à garantir l'implication réelle des citoyens.

Il sera important de définir clairement ce que recouvre la notion d'« implication ».

Le budget restera fixé à 50 000 euros tous les deux ans, avec une priorité donnée aux projets de plus grande envergure.

Demande de la CLDR :

- Fournir la liste des différents projets du PCDR ;
- Fournir une liste avec les différentes sources de subventionnements.